Madame Candice Stoudmann et Monsieur Adrien Zwingli, Rue de la Gare 14A, 1142 Pampigny	M26-003 / 2
MISE A L'ENQUETE: Construction d'une villa unifamiliale à Route de l'Affiaz, 1112 Echichens (Loc. Colombier), parcelle n°1092: Zone centrale 15 LAT et Zone de bâtiments pouvant être remplacés	Le 28.09.2026 Arch. M. Semenzato - REG A
PLAN SOUS-SOL	1/100

Realogis Sàrl Rte de Palézieux 38 - 1610 Oron-la-Ville / tél 021 908 00 50 / mario.semenzato@prologis.ch

Le propriétaire du terrain :

Le maître d'ouvrage :
(le promettant acquereur)

L'architecte :

LEGENDE

- Eau sous pression
- Eaux Claires PVC Ø 150 mm
  Pente - min 1%
- Eaux Drainage PE Ø 125 mm
  Pente - min 1%
- Eaux Usées
  PVC Ø 150 mm
  Pente - min 2%

Chambres, canalisations, emplacements et dimensions à définir

814.20
Loi fédérale
sur la protection des eaux
(LEaux)

du 24 janvier 1991 (État le 1er août 2025)

Art. 7 Évacuation des eaux

2 Les eaux non polluées doivent être évacuées par infiltration conformément aux règlements cantonaux. Si les conditions locales ne permettent pas l'infiltration, ces eaux peuvent être déversées dans des eaux superficielles; dans la mesure du possible, des mesures de rétention seront prises afin de régulariser les écoulements en cas de fort débit. Les déversements qui ne sont pas indiqués dans une planification communale de l'évacuation des eaux approuvée par le canton sont soumis à une autorisation cantonale.

Pièce déposée à l'enquête publique
au Greffe municipal d'Echichens
du 28 NOV. 2026 au 27 DEC. 2026

Au nom de la Municipalité:

Le Syndic: *La Secrétaire:*

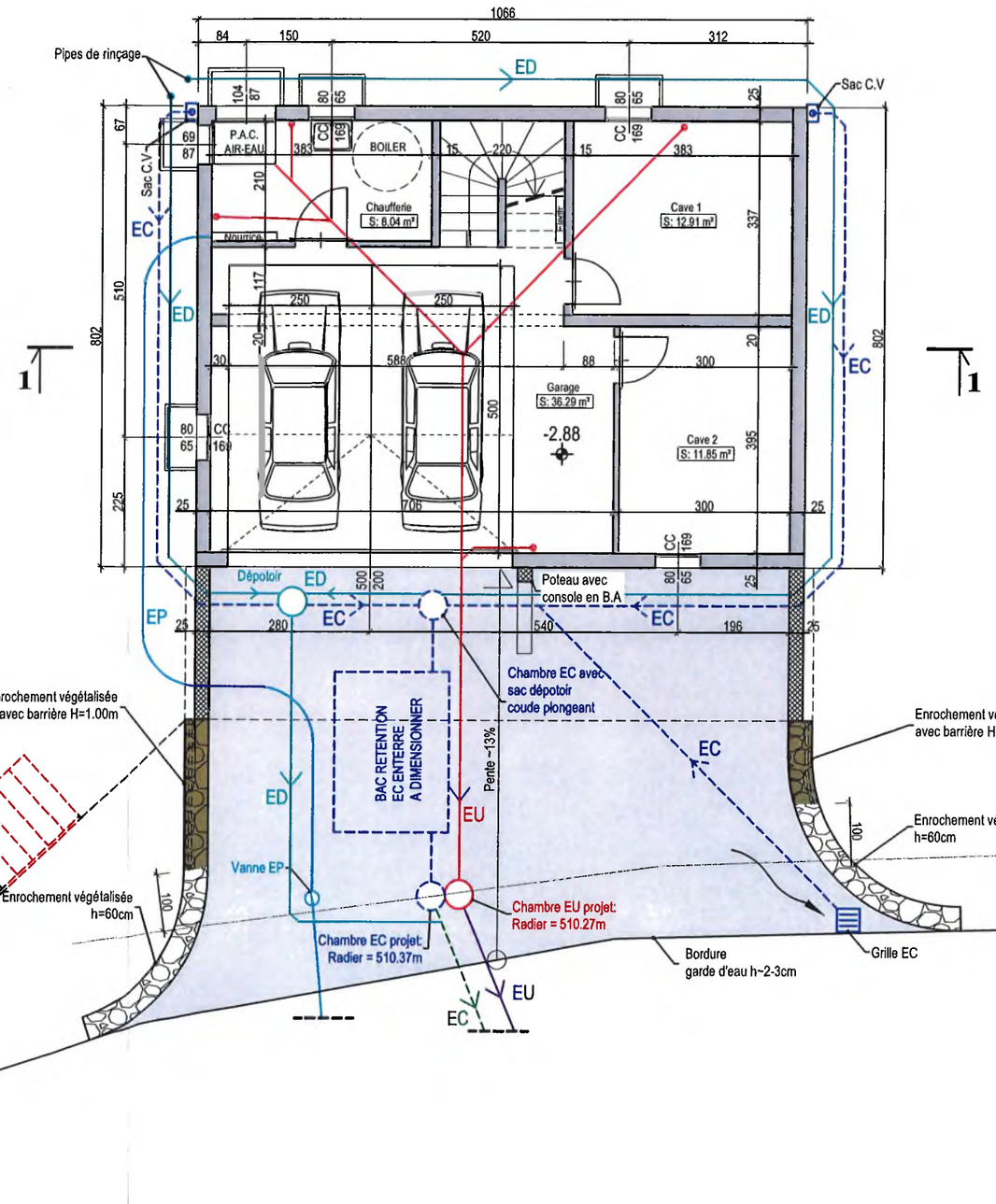

PROLOGIS
Prologis Sàrl
Rte de Palézieux 38
1610 Oron-la-Ville
tél 021 908 00 50 / www.prologis.ch